



---

# communiqué

---

Date **Le 4 mai 1994**  
Pour publication

N° 87

## M. OUELLET SE RÉJOUIT DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD ENTRE ISRAËL ET L'OLP SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui de la signature aujourd'hui, au Caire, de l'Accord sur l'autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

«Cet accord constitue une étape importante dans le long cheminement vers la paix au Moyen-Orient. C'est un témoignage éloquent du courage et du leadership du premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, et du président de l'OLP, M. Yasser Arafat», a déclaré M. Ouellet.

Le ministre a loué la vision et la ténacité du gouvernement égyptien et des coparrains de la Conférence de Madrid, les États-Unis et la Russie, dont les efforts ont permis de mener à cet accord. M. Ouellet a ajouté que les Canadiens et les Canadiennes espèrent que cela va engendrer une nouvelle dynamique en faveur de la paix. Il a exprimé le vœu que des progrès semblables puissent être obtenus bientôt dans les autres négociations bilatérales, afin d'ouvrir la voie à une paix durable dans toute la région.

Le ministre a réaffirmé l'appui soutenu du Canada envers le processus de paix au Moyen-Orient, tant bilatéral que multilatéral, y compris le Groupe de travail sur les réfugiés présidé par le Canada. La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu au Caire du 10 au 12 mai.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874